

Appel à candidatures pour une bourse de résidence d'écriture et de recherche

La Fondation Meyer est une organisation philanthropique œuvrant pour le développement culturel et artistique. Son activité se situe à la croisée du développement des connaissances humaines et de l'expression artistique.

En 2024, elle s'associe à plusieurs structures partenaires pour développer un programme de résidence dédié à la jeune création et à la recherche émergente.

Le Mucem est un musée dédié aux sociétés de l'Europe et de la Méditerranée, envisagées depuis le regard des sciences humaines et sociales et de l'art. L'accent est mis sur les circulations et échanges à l'échelle euro-méditerranéenne, sur les mutations de nos sociétés et sur les questions sensibles, ainsi que sur les relectures contemporaines des cultures et des pratiques ordinaires ou informelles (cultures techniques, savoir-faire, représentations et imaginaires, productions et expressions peu ou pas institutionnalisées). Son projet scientifique et culturel attache une importance particulière à la notion de « populaire » et au rôle social du musée.

La Fondation Meyer et le Mucem s'associent pour proposer une bourse de résidence permettant de développer une écriture de recherche dans le cadre du programme de résidences de la Fondation Meyer.

Le projet pourra porter sur l'écriture dans les champs suivants :

- l'étude, la documentation, l'interprétation de collections ou de fonds documentaires du Mucem ;
- la restitution synthétique et originale d'enquêtes-collectes en lien avec les axes de recherche du Mucem, avec sa dimension muséographique et patrimoniale, et avec son projet scientifique et culturel ;
- la rédaction d'un projet de recherche-crédation original en lien avec le Mucem.

Les axes et les activités de recherche du Mucem (programmes et résidences en cours, enquêtes collectes) sont consultables ici : Recherche et formations – Mucem.

Les collections et ressources documentaires sont consultables ici : Explorez les collections|Mucem – Musée des civilisations et de la Méditerranée.

Le projet scientifique et culturel est consultable ici : Mucem_PSC_WEB_PP_220725.pdf.

Constitution du dossier

- CV ;
- Présentation du projet de 3 pages maximum décrivant le thème de recherche, ses applications au Mucem et la nature des travaux d'écriture ;
- Lettre de motivation précisant la pertinence du projet par rapport au Mucem, la motivation à participer à un programme de résidence de la fondation Meyer, et la durée souhaitée de résidence (entre deux et quatre mois).

Conditions de la résidence

Le projet s'adresse à des chercheurs et des chercheuses de niveau post-master, doctorat ou post-doctorat, dans le domaine des sciences humaines et sociales, du patrimoine, de la création artistique.

La résidence, d'une durée de 2 à 4 mois, entre septembre et décembre 2024, réunira cinq lauréats dans un lieu de résidence à Marseille.

Le lauréat ou la lauréate s'engage à résider sur place, à mettre en pause toute activité professionnelle régulière pendant la période de résidence et à prendre part aux échanges organisés dans le cadre du programme : présentation du travail, étapes d'avancement, discussions, conférence...

À l'issue de la résidence, le lauréat ou la lauréate dispose de 3 mois pour restituer le travail d'écriture auprès de la Fondation.

Une bourse d'écriture de 3500€ par mois est attribuée au lauréat ou à la lauréate pour son travail d'écriture ainsi qu'un studio atelier et un billet de train aller-retour. Cette bourse est imposable et soumise à un précompte de cotisations sociales si elle est déclarée en traitements et salaires. Dans le cas d'une déclaration au titre des BNC, le ou la bénéficiaire devra fournir une dispense de précompte.

Informations sur le programme de résidence de la Fondation Meyer et les lauréats 2023 : <https://www.fondationmeyer.org/actions/programme-de-residence/>.

Calendrier de l'appel

Le dossier doit être envoyé au plus tard le 20 mars 2024 aux adresses suivantes : juliette.baud@mucem.org; aude.fanlo@mucem.org

Les candidats et candidates présélectionnés seront auditionnés entre le 1^{er} et le 15 avril 2024.